

## FICHE DESCRIPTIVE: UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 - 2022/2023 - 2023/2024)

## Intitulé de l'UE libre : FITNESS / CROSS TRAINING

## SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis¹: aucun
Objectif: Par la pratique du CROSS TRAINING, contribuer à la formation de l'étudiant en favorisant son investissement et l'appropriation de connaissances,
attitudes et capacités liées à l'activité.
Connaissance et attitudes :
Pratiquer sans se mettre en danger avec des mouvements précis et sécurisés
Respecter la démonstration du mouvement, reproduction d'un geste
Améliorer sa condition physique générale  Constitut les chains et propositions de la différente de la différente de la contraction.
<ul> <li>Connaitre les chaines et groupes musculaires, ainsi que les différentes formes de contraction</li> <li>S'autoévaluer, s'écouter et ressentir l'intensité de son effort</li> </ul>
Se défier, s'entraider, s'encourager
Vouloir s'informer
Capacités :
Être capable de mettre en place une séance de renforcement musculaire cohérente
Être capable d'assurer sa sécurité pendant l'effort
Être capable de prendre soin de son corps et de son esprit
Méthodologie :
Mise en place d'un échauffement      Mise en place d'un englessement d'aversions preniens ou renferement museulaire.
<ul> <li>Mise en place d'un enchaînement d'exercices propices au renforcement musculaire</li> <li>Mise en place d'un circuit training, d'exercices posturaux, d'un défi cross-training</li> </ul>
<ul> <li>Mise en place d'exercices d'assouplissement, de respiration, de détente profonde.</li> </ul>
Contenu détaillé de la formation (éléments du programme)
Situations protocolaires de renforcement des abdominaux et des fessiers
Exercices de cross-training sous forme de défis par groupes / individuels au poids de corps
Exercices de stretching et d'assouplissement
Exercices de relaxation et de détente profonde
L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)
Oui 🔲
Non ⊠

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.

Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).



Adoptée par	la	CF'	٧U	du	09	avril	2021
-------------	----	-----	----	----	----	-------	------

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	6 heures
Autres (à préciser)	La participation à des compétitions universitaire peut compléter le UEL

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL : Prise en charge de l'échauffement, auto ou co-observation, intervention sur les séquences, carnet de suivi, analyse vidéo...

## Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SECONDE CHANCE // SESSION 2			
Modalités d'évaluation	A cocher	Commentaire(s)	Modalités d'évaluation	A cocher	Commentaire(s)	
Examen écrit			Examen écrit	x	Connaissances sur l'activité physique	
Examen oral			Examen oral			
Contrôle continu	x		Rapport de projet			
Rapport de projet			Mémoire			
Mémoire			Soutenance orale			
Soutenance orale			Autres (à préciser)	х	Epreuves de motricité et tests	
Autres (à préciser)	x	Epreuve Physique				

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL			
Nom et Prénom	Marielle SUCHET		
UFR, IUT, département, Direction	SUAPS		
Adresse électronique	marielle.suchet@univ-evry.fr		
Enseignant animant l'UEL			
Nom et Prénom	SUCHET Marielle & RIZZO Arnaud		
UFR, IUT, département, Direction	SUAPS		
Adresse électronique	marielle.suchet@univ-evry.fr - arnaud.rizzo1@gmail.com		

Plafonnement d'inscription : 24 étudiants (capacité maximale de l'installation sportive)

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).